

SOUDAN

Morts et incarcérations : la destruction de Juba

Des informations parvenues à Amnesty International signalent qu'entre juin et août 1992, de graves violations des droits de l'homme, notamment des centaines d'exécutions extrajudiciaires et de détentions arbitraires, ont eu lieu dans la ville assiégée de Juba. Cette ville, la plus grande du sud du Soudan, compte environ 300 000 habitants. Ces violations indiquent une détérioration marquée et dramatique de la situation des droits de l'homme, une situation qui était grave depuis déjà longtemps dans ce pays.

Les violences ont fait suite à une intensification des combats entre les forces gouvernementales et l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), qui a renforcé le siège de Juba en mai 1992. Au petit matin du 7 juin 1992, les troupes de l'APLS se sont infiltrées dans la ville par le Sud, et ont provisoirement pris le contrôle du quartier général de l'armée. Les forces gouvernementales en ont repris le contrôle quelques heures plus tard.

L'attaque a fait monter la tension dans Juba. Les jours suivants, les forces de sécurité auraient arrêté plus de 80 personnes originaires du sud du pays : soldats, policiers, gardiens de prison et gardes paramilitaires rattachés au Service de la faune. Aucune raison officielle n'a été donnée pour justifier les incarcérations, mais, selon certaines sources, les personnes arrêtées étaient soupçonnées par les autorités d'avoir collaboré avec l'APLS lors de son attaque.

Parmi les personnes arrêtées figure Peter Cirrilo, ancien gouverneur de la région de l'Équatoria (aujourd'hui État d'Équatoria) sous le gouvernement civil de Sadek el-Mahdi (1986-1989). Peter Cirrilo, général à la retraite âgé d'environ cinquante-cinq ans, a été transféré à Khartoum peu après son arrestation. Il est toujours en prison, mais on ignore où il se trouve. Cet homme avait déjà été arrêté en décembre 1990 et aurait alors été sauvagement torturé. Les autres personnes arrêtées n'ont pas été transférées à Khartoum et sont apparemment restées en détention à Juba. Parmi elles se trouvent des membres de l'armée, le commandant Joseph Ladu

et le commandant Andrew, ainsi que plus de 60 soldats de différents grades ; des membres de la police, le colonel David Kenyi, le lieutenant-colonel Lado Peter et le capitaine Arkangelo Yugu ; des membres du service des prisons, le commandant Pitia Kenyi, le capitaine Kamillo Koma, le capitaine Mohamed Khamis et le lieutenant-chef Mark Taban.

Il est à craindre que nombre de ces détenus aient été torturés ou victimes d'exécutions extrajudiciaires secrètes. Les prisonniers arrêtés par les Services de renseignements de l'armée et par la Sécurité du Soudan seraient détenus dans un bâtiment proche du quartier général de l'armée connu sous le nom de "maison blanche". Ce bâtiment, ainsi que le Bataillon motorisé (une autre caserne située près du pont du Nil blanc) et le quartier général de la Sécurité intérieure (près du vieux centre commercial de la ville) sont tous connus pour être des centres de torture. Amnesty International a reçu des informations décrivant des tortures psychologiques et physiques infligées dans ces lieux. Arrêté au début de l'année 1992 pour possession de tracts antigouvernementaux et conduit à la "maison blanche", un prisonnier a rapporté ce qui suit :

« [J'ai été] emmené à la caserne principale et poussé dans un fossé où j'ai été violemment battu, à coups de poings et à coups de pieds. Un des "bourreaux" a mis son pistolet dans ma bouche pour me faire avouer le nom de la personne qui avait écrit le tract qu'ils avaient trouvé sur moi, mais je ne pouvais pas répondre puisque je ne le connaissais pas. L'interrogatoire a duré plusieurs jours, accompagné de tortures physiques et mentales cruelles. Une nuit, j'ai été emmené au pied d'une montagne toute proche. Ils ont recommencé à m'interroger. J'entendais leurs voix, mais je ne pouvais pas les voir. Il faisait très sombre. Ils m'ont battu et donné des coups de pieds jusqu'à ce que je tombe. Un soldat m'a maintenu au sol avec son pied et a mis son revolver dans ma bouche pour obtenir un nom. Mais ma réponse était toujours la même : « Je ne sais pas. » On m'a ensuite ramené à la "maison blanche", dans une de ses deux salles, et on ne m'a plus jamais appelé pour être interrogé. Dans cette pièce, il y avait d'autres hommes et femmes, environ 25. Ils portaient tous des marques de torture. L'un d'entre eux avait des brûlures sur tout le corps. On avait marqué sa peau au fer rouge. »

Dans la nuit du 23 juin 1992, sept des soldats du sud du Soudan qui étaient détenus auraient été victimes d'exécutions extrajudiciaires ; on ignore leurs noms. Il est à craindre que beaucoup d'autres prisonniers aient subi le même sort.

La situation des droits de l'homme a connu une détérioration encore plus marquée à la suite d'une attaque de l'APLS qui a débuté le 6 juillet 1992. Au cours des dix jours suivants, de violents combats ont fait rage dans les faubourgs très peuplés de Lagolo, Kator et Rejaf-Ouest, et dans leurs environs. L'APLS a continué à bombarder des cibles dans la ville, et les combats se sont poursuivis dans les faubourgs en août et en septembre.

À la suite des incursions, les troupes gouvernementales auraient commis des violations flagrantes des droits de l'homme, notamment des centaines d'exécutions extrajudiciaires et d'arrestations arbitraires. Quand les forces gouvernementales ont repris le contrôle des banlieues après avoir combattu l'APLS, elles ont fouillé toutes les maisons pour y trouver des membres de l'APLS qui seraient restés dans la ville. Ceux qui ont opposé une résistance de même que des jeunes hommes adultes ont été emmenés de chez eux, ou des lieux où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux combats, puis ont été sommairement abattus. Selon certaines informations, 200 ci-

vils au moins auraient été tués au cours de telles opérations. Les familles ayant trop peur pour aller enlever les corps, de nombreux morts sont restés sans sépulture pendant plusieurs jours. Des dizaines de milliers de civils ont fui les banlieues pour échapper aux combats et aux représailles de l'armée. Le 11 juillet, celle-ci a ordonné l'évacuation de Lalogo et de Kator. Le jour suivant, ces faubourgs et d'autres ont été incendiés, laissant environ 100 000 civils sans-abri qui se sont rassemblés à l'intérieur et autour du vieux centre commercial de Juba.

D'autres exécutions extrajudiciaires auraient eu lieu les jours suivants. Le 16 juillet 1992, un groupe de 40 soldats du sud du Soudan soupçonnés de collaboration avec l'APLS auraient été exécutés de façon extrajudiciaire après la tombée de la nuit. Le 16 juillet, deux femmes et un homme surpris en train de ramasser du bois de chauffage dans les faubourgs ont été abattus par les forces gouvernementales. Le 1^{er} août, trois civils aperçus dehors après le couvre-feu ont été arrêtés et exécutés. Selon certaines informations, leurs corps auraient été démembrés et jetés dans le Nil blanc. Selon d'autres informations encore, des soldats arrêtent des civils dans la rue, les interrogent, puis leur volent leurs biens et les abattent.

Amnesty International craint beaucoup pour la sécurité de centaines de prisonniers arrêtés depuis le 6 juillet 1992. L'Organisation de défense des droits de l'homme connaît l'identité de près de 50 personnes importantes qui ont été incarcérées entre juillet et août, et elle a été informée de centaines d'arrestations de personnes moins connues. Par ailleurs, encore plus de personnes originaires du sud du Soudan, soldats, policiers, gardiens de prison et membres des forces paramilitaires rattachés au Service de la faune, ont été arrêtées après l'intensification des combats en juillet. Parmi les personnes qui auraient été arrêtées se trouvent le colonel James Duling, le commandant Simon Jada et le capitaine Isaac Losuba du Service de la faune. Le capitaine Nathaniel Jada, lui aussi membre du Service de la faune, aurait été abattu par des soldats envoyés chez lui pour l'arrêter. Plusieurs civils connus seraient aussi détenus. Parmi ceux-ci figurent Michael Lado Lobjua, un responsable du gouvernement local, Louis Gore, urbaniste, et Sarafino Pitya, comptable. Le 1^{er} août 1992, deux agents des douanes travaillant à l'aéroport de Juba, dont l'un s'appelle Kennedy Khamis, ont été arrêtés et emmenés à la "maison blanche". On ne les a pas revus depuis. Au moins trois autres employés de l'aéroport, qui a été la cible des opérations militaires de l'APLS, ont également été incarcérés. Il s'agirait de Tahan Elisa, directeur adjoint, d'Evelino Modi et de Mustafa Abdel Gadir, techniciens. On a affirmé que l'un de ces hommes avait été battu à mort.

Jusqu'à présent, le gouvernement soudanais ne s'est aucunement montré prêt à prendre des mesures pour mettre un terme à la détention au secret et à la torture, ou pour empêcher les soldats de commettre des exécutions extrajudiciaires. En effet, des dispositions récentes, notamment l'expulsion des étrangers hors de Juba et la fermeture quasi totale de la ville, semblent créer un climat qui laisserait croire aux forces de sécurité qu'elles peuvent agir en toute impunité. Amnesty International exhorte le gouvernement à agir immédiatement pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme. Des instructions devraient notamment être adressées à tous les membres des forces de sécurité de Juba, précisant que la torture et les meurtres de prisonniers et de civils non armés ne seront tolérés en aucune circonstance ; par ailleurs, les autorités devraient faire en sorte que les soldats et responsables de la sécurité présumés coupables de violations soient arrêtés et traduits en justice.

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Sudan: Deaths and Detentions: the Destruction of Juba. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 1992.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :